

VACANCES PRINTEMPS 2022 - Tarifs SEMAINE

Familles habitants les communes de Piennes et Landres

Semaine 1	Semaine 2
11/04 au 15/04	19/04 au 22/04
5 jours	4 jours

Réservé asso	CAF	Coef CAF
	54	

Les tarifs ci-dessous sont les tarifs restant à régler par la famille, déduction faites des aides de la CAF et des mairies partenaires

La réduction s'applique si et seulement si les 3 enfants sont inscrits sur la même semaine

	Critères tarifaires		Forfait semaine 5 jours	Nombre de semaine(s)	Forfait semaine 4 jours (uniquement S2)	Nombre de semaine(s)			Semaine 5 jours (7,5€)	Semaine 4 jours (6€)		Total
Familles habitants les communes de Piennes et Landres	Familles ressortissant du régime général	Coef familiale <= 400	43,70 €		34,56 €							
		400 < coef <= 800	44,20 €		34,96 €							
		800 < coef <= 1200	63,70 €		50,56 €							
		Coef familiale > 1200	64,95 €		51,56 €							
	Autres familles (MSA et Frontaliers)	Coef familiale <= 400	86,80 €		69,04 €							
		400 < coef <= 800	87,30 €		69,44 €							
		800 < coef <= 1200	87,80 €		69,84 €							
		Coef familiale > 1200	89,05 €		70,84 €							

Date du règlement	Somme réglée	Mode de paiement	Numéro du chèque	Banque	Commentaires

TOTAL DÛ	
Autres aides	
TOTAL A PAYER (à l'inscription)	
Signature du responsable:	

Nom - Prénom de l'enfant :

Troisième enfant de la même fraterie

Commune :
 Page(s): /